

La consommation des ménages en biens se replie nettement en octobre 2022 (-2,8 %)

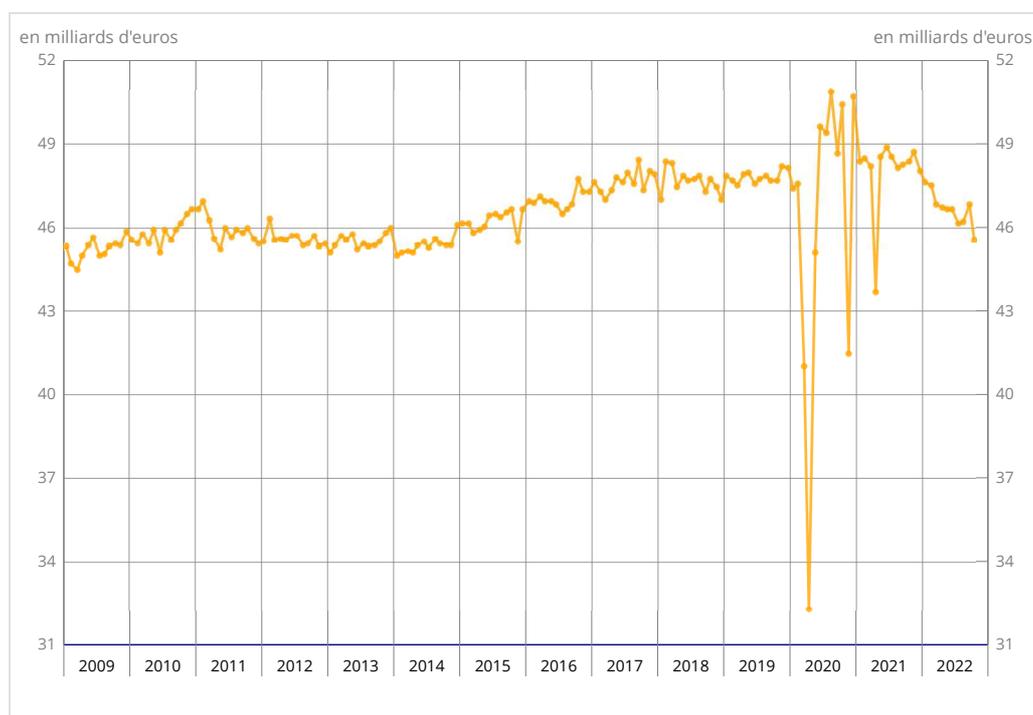
DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS - OCTOBRE 2022

Informations Rapides · 30 novembre 2022 · n° 310



En octobre 2022, les dépenses de consommation des ménages en biens se replient nettement sur un mois (-2,8 % en volume* après +1,3 % en septembre 2022 - données révisées). Il s'agit de la plus forte baisse mensuelle depuis avril 2021. Ce repli s'explique en premier lieu par la forte diminution de la consommation d'énergie (-7,9 %) mais provient également du recul des achats de biens fabriqués (-1,7 %) et de la consommation alimentaire (-1,4 %).

La consommation totale de biens



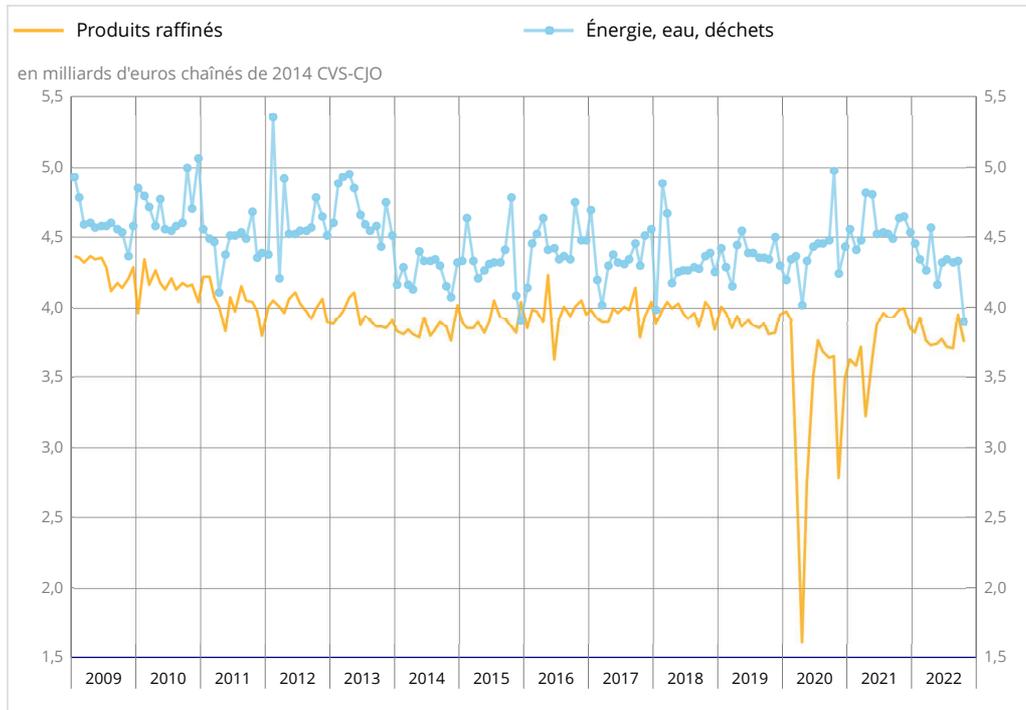
Source : Insee

Énergie : forte baisse

En octobre, les dépenses en énergie des ménages diminuent fortement (-7,9 % après +3,1 % en septembre) sous l'effet de la chute de la consommation d'électricité et de gaz. Les conditions météorologiques particulièrement clémentes du mois d'octobre ont sans doute incité les ménages à moins chauffer leurs logements.

Les achats de produits issus du raffinage du pétrole, considérés dans leur ensemble, sont également en baisse après un point haut en septembre (-5,1 % après +6,9 %). Ces évolutions, estimées à partir des quantités livrées dans les points de ventes, sont à interpréter avec précaution : l'augmentation de la remise à la pompe en septembre puis le mouvement de grève dans les raffineries en octobre ont pu accroître sur ces deux mois les écarts entre quantités livrées et celles effectivement achetées par les ménages.

Décomposition de l'énergie



Source : Insee

Biens fabriqués : net repli

En octobre, la consommation des ménages en biens fabriqués baisse de 1,7 %, après une hausse de 2,2 % en septembre.

Biens durables : baisse

La consommation en biens durables baisse de 1,7 % (après +2,4 % en septembre). Ce repli est lié au recul des dépenses en biens d'équipements, notamment en téléphones, et, dans une moindre mesure, à une nette diminution des achats de véhicules neufs.

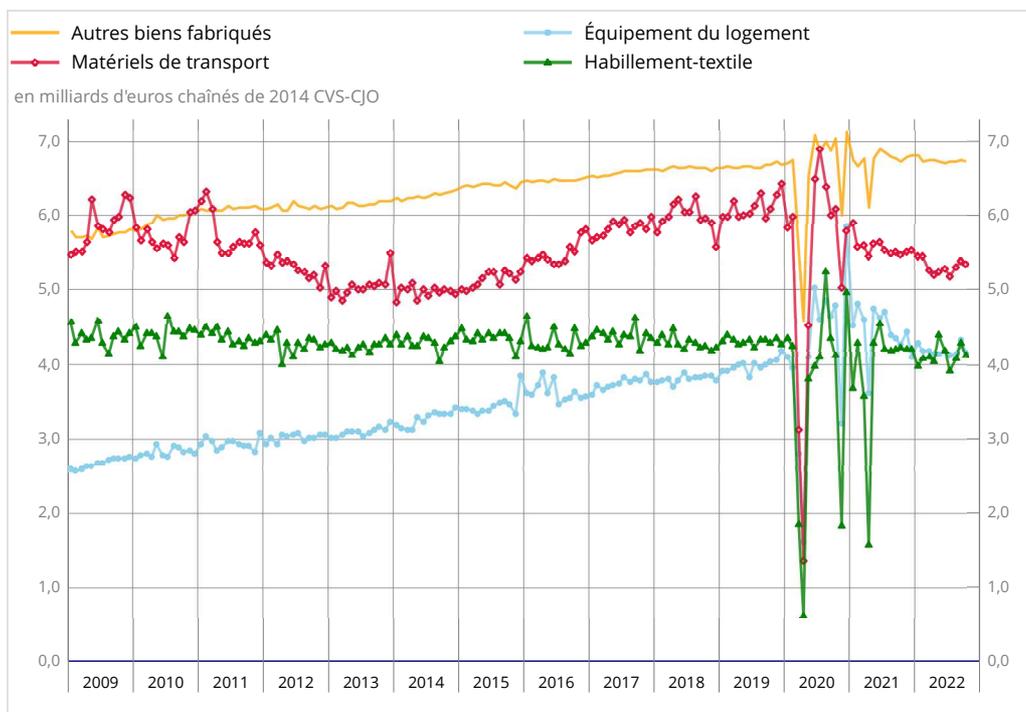
Habillement-textile : baisse

Les dépenses en habillement-textile baissent fortement en octobre (-4,1 % après +5,1 % en septembre). Cette baisse s'explique principalement par une diminution des dépenses d'habillement et dans une moindre mesure par un recul des achats de chaussures et cuir.

Autres biens fabriqués : légère baisse

La consommation d'autres biens fabriqués baisse de 0,3 % en octobre, après avoir augmenté de 0,2 % en septembre. Cette légère baisse est notamment liée au repli des achats de bricolage.

Décomposition des biens fabriqués



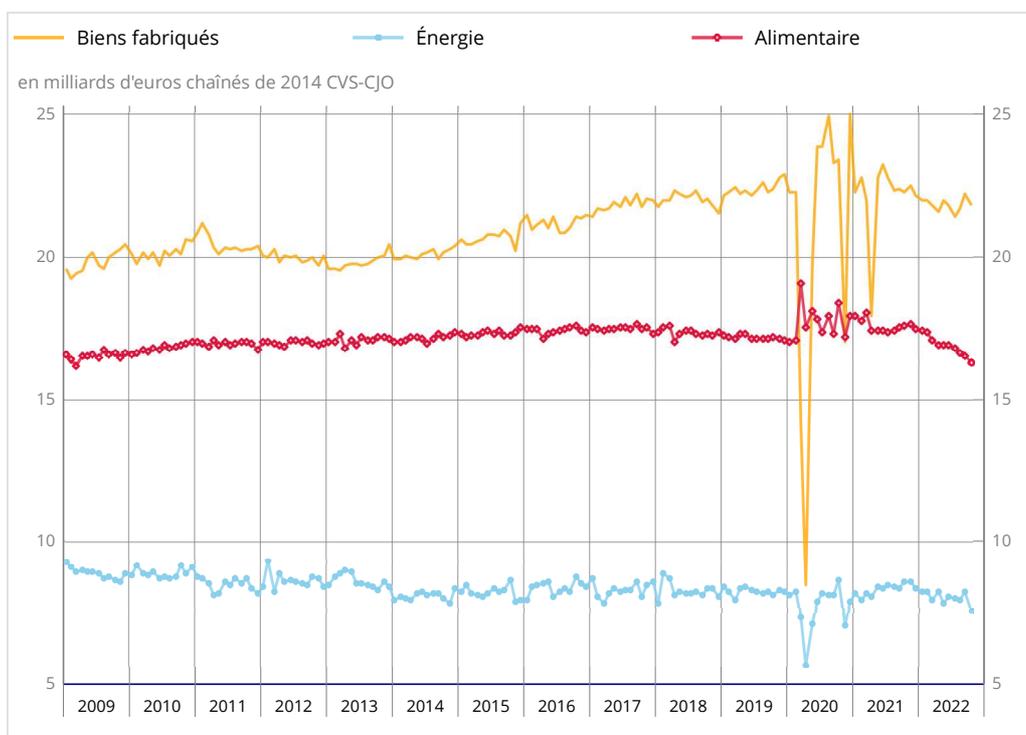
Source : Insee

Alimentaire : nouvelle baisse

En octobre, la consommation alimentaire des ménages diminue (-1,4 %) pour le cinquième mois consécutif. Cette baisse s'explique tant par la diminution de la consommation de produits agro-alimentaires que par le recul des achats de produits agricoles. La consommation alimentaire est ainsi nettement orientée à la baisse depuis novembre 2021.

La consommation de tabac est quant à elle en très légère baisse.

Alimentaire, biens fabriqués et énergie



Source : Insee

	Poids (1)	Août 2022	Sept 2022	Oct 2022	Oct 22 / Oct 21	T / T-1 (2)
Alimentaire	38	-1,2	-0,7	-1,4	-7,5	-2,5
- hors tabac	34	-1,4	-0,7	-1,5	-7,7	-2,9
Biens fabriqués	44	1,5	2,2	-1,7	-1,9	0,9
- biens durables	22	1,5	2,4	-1,7	-2,7	1,7
- dont matériels de transport	13	2,2	1,6	-0,6	-2,2	2,1
- dont équipement du logement	7	0,5	4,8	-3,9	-2,6	1,5
- habillement/textile	9	4,2	5,1	-4,1	-2,8	-0,1
- autres biens fabriqués	13	0,0	0,2	-0,3	-0,1	0,2
Énergie	18	-0,5	3,1	-7,9	-11,5	-0,6
- dont énergie, eau, déchets	10	-0,5	0,2	-10,2	-16,0	-2,2
- dont produits raffinés	8	-0,5	6,9	-5,1	-5,9	1,5
Total	100	0,1	1,3	-2,8	-5,9	-0,7
- dont produits manufacturés	84	0,3	1,7	-1,8	-4,3	-0,2

(1) Pondération dans la consommation des ménages en biens en valeur en 2019

(2) Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents

Source : Insee

L'évolution de la consommation en biens du mois de septembre 2022 est révisée à la hausse

L'évolution de la consommation des ménages en biens de septembre 2022 est revue à la hausse de 0,1 point, à +1,3 % au lieu de +1,2 %. Depuis la précédente publication, de nouvelles informations ont été intégrées et les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et de correction des effets des jours ouvrables (CJO) ont été actualisés.

Pour en savoir plus

*Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014) et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Champ et définition - Les dépenses de consommation en biens sont estimées conformément aux concepts et nomenclatures de la Comptabilité nationale (NAF rév. 2). En 2014, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en trois grandes fonctions :

- Alimentaire : produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1).
- Énergie : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2).
- Biens fabriqués : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager, etc.) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, lunettes, appareils médicaux, etc.).

Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

Sources - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service des données et études statistiques (SDES), l'Institut français de la mode, la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GFK, Logista, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, etc.

Prochaine publication : le vendredi 6 janvier 2023 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr